

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

Procès-verbal d'une session régulière du conseil municipal de Saint-Gédéon tenue à huis clos, via vidéoconférence au moyen de l'application Zoom débutant à 19 h, le lundi 1<sup>er</sup> juin 2020 et à laquelle sont présents les conseillers et les conseillères suivants : M. Jean-Sébastien Allard, M<sup>me</sup> Suzy Lessard, M. Michel Tremblay, M. Pierre Boudreault, M<sup>me</sup> Nathalie Simard et M<sup>me</sup> Claire Girard sous la présidence du maire M. Émile Hudon.

Assiste également M. Dany Dallaire, directeur général

1- MODALITÉS DE TENUE DE LA SÉANCE

Afin d'officialiser la modification quant aux modalités de la tenue de cette séance du conseil, il est recommandé d'adopter une résolution en début de séance.

CONSIDÉRANT les différents décrets gouvernementaux déclarant l'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour des périodes successives de 10 jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 544-2020 du 27 mai 2020 qui prolonge cet état d'urgence jusqu'au 3 juin 2020 ou jusqu'à ce que le gouvernement ou la ministre de la Santé et des Services sociaux les modifie ou y mette fin;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie de vidéoconférence via l'application Zoom;

105-06-20 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, et il est résolu à l'unanimité :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers puissent y participer par vidéoconférence au moyen de l'application Zoom.

2- LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

106-06-20 Il est proposé par M<sup>me</sup> Claire Girard, appuyée par M. Jean-Sébastien Allard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant pour cette assemblée :

- 1- Modalités particulières de la tenue de la séance
- 2- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3- Acceptation des procès-verbaux des sessions tenues les 4 et 14 mai 2020
- 4- Travaux développement résidentiel – suivi
- 5- Dénomination des nouvelles rues développement résidentiel
- 6- Programme de compensation relatif à l'entretien des chemins privés
- 7- Contrat d'entretien Véloroute 2020
- 8- Aqueduc chemin des Chênes – acte de servitude
- 9- Analyse de vulnérabilité – demande d'aide financière programme PPASEP
- 10- Mandat relatif à l'analyse de vulnérabilité de la source d'eau potable
- 11- COVID-19 – modalités particulières en regard de certains sites et services municipaux

- 12- Opération du camping municipal – modalités particulières saison 2020
- 13- Politique d'aide aux organismes paramunicipaux – modification aux versements 2020
- 14- Avis de motion – règlement décrétant une taxe spéciale pour recouvrer les coûts d'entretien de certains cours d'eau
- 15- Projet de règlement numéro 2020-495 décrétant une taxe spéciale pour recouvrer les coûts d'entretien de certains cours d'eau
- 16- Achat de bouées et éclairage Marina Belle-Rivière
- 17- Appui demande de regroupement des OMH du secteur Sud
- 18- Mesures de sécurité particulières activité du 23 juin – Fête nationale du Québec
- 19- Correspondance
- 20- Rapports des comités
- 21- Acceptation de la liste des comptes à payer et déboursés no 2020-06-04
- 22- Adoption du second projet de règlement numéro 2020-491 modifiant le règlement de zonage numéro 2018-464
- 23- Adoption du second projet de règlement numéro 2020-492 modifiant le règlement de lotissement numéro 2018-465
- 24- Adoption du second projet de règlement numéro 2020-493 modifiant le règlement de construction numéro 2018-466
- 25- Développement résidentiel – entente avec Hydro-Québec travaux majeurs
- 26- Demande d'aide financière programme PIMDE – Couture Jacqueline Gagnon
- 27- Programme d'aide financière spéciale pour les entreprises touchées par la COVID-19
- 28- Embauche journaliers service des travaux publics
- 29- Achat de lampes de rue
- 30- Travaux de réfection de trottoirs – contrats divers
- 31- Demande d'aide financière à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est – Marché public de Saint-Gédéon
- 32- Affaires nouvelles
  - A. Motion de félicitations
- 33- Levée de l'assemblée

3- ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SESSIONS TENUES LES 4 ET 14 MAI 2020

107-06-20 Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, appuyée par M. Michel Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les procès-verbaux des sessions tenues les 4 et 14 mai 2020, tels que rédigés.

4- TRAVAUX DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL - SUIVI

Les travaux avancent normalement malgré certains problèmes amenant des ajustements normaux au chantier. M. le maire résume les directives de changement décrétées jusqu'ici. Les deux directives sont déposées et concernent un conflit entre la position d'une partie de conduite d'eau potable existante (sous le passage piétonnier) avec la conduite d'égout sanitaire projetée et la découverte de roc qui requiert des travaux de dynamitage requis. Ces deux situations seront payables à l'entrepreneur selon le mode de dépenses contrôlées.

108-06-20 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M. Pierre Boudreault, et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les directives de changements numéros 1 et 2 relativement aux travaux en cours du développement résidentiel.

Du drainage agricole pour les terres de Potager Grandmont a été découvert sur place. Les différents canaux de drainage doivent être coupés et une nouvelle ligne de drainage refaite à la limite de la propriété du développement et de l'agriculteur.

Suite à une rencontre avec ce dernier, il a été convenu qu'il exécuterait lui-même les travaux correctifs et que la municipalité assumerait une partie des coûts estimés à environ 4 500 \$.

109-06-20 Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, appuyée par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers que des négociations aient lieu avec Potager Grandmont concernant les coûts associés au déplacement de canaux de drainage présents sur les terrains du développement résidentiel.

L'entrepreneur a déposé une première demande de paiement.

La recommandation de paiement par l'ingénieur est au montant de 172 479.40 \$ taxes incluses,

110-06-20 Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, appuyée par M<sup>me</sup> Claire Girard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le versement de la demande de paiement numéro 1 à l'entrepreneur pour un montant de 172 479.40 \$, taxes incluses.

Une résolution est nécessaire afin de permettre de faire un emprunt temporaire auprès de la caisse Desjardins des Cinq-Cantons dans le cadre du règlement d'emprunt.

111-06-20 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Jean-Sébastien Allard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Dany Dallaire, directeur général, à faire un emprunt temporaire auprès de la caisse Desjardins des Cinq-Cantons dans le cadre du règlement d'emprunt numéro 2019-485 pour le projet du développement résidentiel.

#### 5- DÉNOMINATION DES NOUVELLES RUES DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

Diverses suggestions de nom de rue sont analysées par les membres en vue de nommer les nouvelles rues du développement résidentiel.

CONSIDÉRANT QUE deux nouvelles rues seront ouvertes dans le cadre d'un développement résidentiel par la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire la dénomination de ces nouvelles rues;

CONSIDÉRANT QUE toutes les rues de ce secteur résidentiel portent un nom de famille;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire reconnaître l'apport des familles fondatrices de la municipalité;

112-06-20 À CES CAUSES, il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, appuyée par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, et résolu à l'unanimité des conseillers

- De nommer les deux nouvelles rues de la municipalité selon les toponymes suivants :
  - A) Rue Potvin
  - B) Rue Lessard
- De demander à la Commission de toponymie du Québec d'approuver ces toponymes.

6- PROGRAMME DE COMPENSATION RELATIF À L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS

Un projet de modification de ce programme a été préparé et discuté avec les membres de l'exécutif de la Fédération des propriétaires riverains. Il est recommandé d'accepter et d'adopter le programme modifié.

Par ce nouveau programme, les montants à verser aux associations pour 2020 passeront de 112 399 \$ à 118 369 \$.

113-06-20 Il est proposé par M<sup>me</sup> Claire Girard, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le programme de compensation relatif à l'entretien des chemins privés, tel que modifié, lequel programme établit les calculs de compensation pour l'entretien des chemins privés et que le conseil autorise le versement des aides financières aux associations pour 2020 au total de 118 369.65 \$.

7- CONTRAT D'ENTRETIEN VÉLOROUTE 2020

La M.R.C. Domaine-du-Roy a fait parvenir le contrat d'entretien 2020 de la véloroute sur notre territoire. La municipalité pourra bénéficier d'un remboursement de 16 747 \$ pour les dépenses d'entretien 2020.

114-06-20 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat d'entretien de la véloroute pour 2020, tel que déposé.

8- AQUEDUC CHEMIN DES CHÊNES – ACTE DE SERVITUDE

Les travaux réalisés par Forage Directionnel 3D, permettant de raccorder un nouveau réseau d'aqueduc pour les usagers du chemin des Chênes sont complétés.

Comme cette conduite est aménagée sur une propriété privée, celle de M. Patrice Lessard, il y a lieu d'officialiser comme prévu sa mise en place par une servitude officielle. La description technique de cette servitude a été préparée récemment par la firme d'arpenteur-géomètre Girard, Tremblay, Gilbert.

Un notaire doit être mandaté pour la préparation de l'acte de servitude officiel dans ce dossier.

115-06-20 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M<sup>me</sup> Claire Girard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat pour la préparation de l'acte de servitude officiel pour une partie de réseau d'aqueduc sur la propriété de M. Patrice Lessard à M<sup>e</sup> Jacques Néron, notaire et que le maire et le directeur général soient autorisés à signer l'acte.

9- ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PROGRAMME PPASEP

Ce point est reporté.

10- MANDAT RELATIF À L'ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ DE LA SOURCE D'EAU POTABLE

Ce point est reporté.

11- COVID-19 – MODALITÉS PARTICULIÈRES EN REGARD DE CERTAINS SITES ET SERVICES MUNICIPAUX

M. Dany Dallaire résume le dossier. Tel que présenté lors d'un comité plénier, un plan de rétablissement prévoyant plusieurs mesures visant à se conformer aux exigences et à certaines recommandations de la Santé publique, en regard de la lutte à la propagation de la COVID-19 et donc à la santé et sécurité de nos employés, citoyens et touristes qui fréquenteront nos sites et recourrons à nos services a été préparée.

Le plan de rétablissement est déposé.

116-06-20 Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, appuyée par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le plan de rétablissement particulier en regard de certains services et sites de la municipalité.

12- OPÉRATION DU CAMPING MUNICIPAL – MODALITÉS PARTICULIÈRES SAISON 2020

M. Jean-Sébastien Allard résume le programme particulier des opérations au camping pour la saison 2020. Il est question notamment des points suivants :

- Ouverture graduelle par section;
- Rabais de 150 \$ aux saisonniers et prolongement de deux fins de semaines;
- Assouplissement de la politique d'annulation;
- Règlements et mesures d'hygiène particulières.

117-06-20 Il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le programme particulier des opérations au camping pour la saison 2020, tel que déposé.

13- POLITIQUE D'AIDE AUX ORGANISMES PARAMUNICIPAUX – MODIFICATION AUX VERSEMENTS 2020

En vertu de la politique en vigueur, les versements aux organismes paramunicipaux ont été autorisés.

Lors du comité plénier du mercredi 13 mai, il a été discuté de revoir le 2<sup>e</sup> versement de ces subventions en fonction des impacts de la COVID-19 sur certaines activités, principalement sur l'annulation des festivals.

118-06-20 Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler le 2<sup>e</sup> versement prévu pour la corporation Fêtes et festivals, au montant de 30 000 \$, lequel ne sera pas versé cette année.

14- AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE TAXE SPÉCIALE POUR RECOUVRER LES COÛTS D'ENTRETIEN DE CERTAINS COURS D'EAU

Ce point est reporté.

15- PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-495 DÉCRÉTANT UNE TAXE SPÉCIALE POUR RECOUVRER LES COÛTS D'ENTRETIEN DE CERTAINS COURS D'EAU

Ce point est reporté.

16- ACHAT DE BOUÉES ET ÉCLAIRAGE MARINA BELLE-RIVIÈRE

L'automne dernier, le Club nautique Belle-Rivière a demandé à la municipalité qu'elle contribue à l'amélioration de l'éclairage à l'extérieur de la capitainerie (secteur entrée) ainsi qu'à l'implantation de deux bouées dans les environs des quais et des rampes de mise à l'eau publics appartenant à la municipalité.

Des prix ont été demandés pour ces travaux et achats.

Pour les travaux d'éclairage, l'entreprise Valmo Électrique a soumis un prix de 471 \$ plus taxes. Pour les deux bouées, l'entreprise Lettrage Flash a soumis un prix de 1 594.90 \$ plus taxes.

119-06-20

Il est proposé par M. Michel Tremblay, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les travaux d'éclairage par l'entreprise Valmo Électrique d'un montant de 471 \$ plus taxes et d'autoriser l'achat de deux bouées, auprès de l'entreprise Lettrage Flash pour un montant de 1 594.90 \$ plus taxes.

17- APPUI DEMANDE DE REGROUPEMENT DES OMH DU SECTEUR SUD

M. Jean-Sébastien Allard résume le dossier. Les offices municipaux d'habitation de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, d'Hébertville, d'Hébertville-Station, de Desbiens et de Saint-Gédéon poursuivent un projet de regroupement depuis quelques années. Une nouvelle demande d'appui est demandée.

ATTEDNU QUE l'Office municipal d'habitation de la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, l'Office municipal d'habitation d'Hébertville, l'Office municipal d'habitation d'Hébertville-Station, l'Office municipal d'habitation de Desbiens et l'Office municipal d'habitation de Saint-Gédéon ont demandé l'autorisation du ministre responsable de l'application de la Loi sur la Société d'habitation du Québec de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des municipalités de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, d'Hébertville, d'Hébertville-Station, de Desbiens et de Saint-Gédéon, un projet d'entente de regroupement des cinq (5) offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, l'Office municipal d'habitation d'Hébertville, l'Office municipal d'habitation d'Hébertville-Station, l'Office municipal d'habitation de Desbiens et l'Office municipal d'habitation de Saint-Gédéon présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

120-06-20

À CES CAUSES, il est proposé par M. Jean-Sébastien Allard, appuyé par M<sup>me</sup> Claire Girard, et résolu à l'unanimité des conseils que

Le conseil recommande favorablement le regroupement de l'Office municipal d'habitation de la ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, l'Office municipal d'habitation d'Hébertville, l'Office municipal d'habitation d'Hébertville-Station, l'Office municipal d'habitation de Desbiens et l'Office municipal d'habitation de Saint-Gédéon suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

18- MESURES DE SÉCURITÉ PARTICULIÈRES ACTIVITÉ DU 23 JUIN – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Ce point est reporté.

19- CORRESPONDANCE

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Conclusion de l'analyse par le Ministère relativement au changement d'utilisation du terrain du jardin communautaire. Le projet est accepté.

Cercle de Fermières Saint-Gédéon

Demande d'un espace de rangement. Le tout sera analysé.

Corporation du circuit cyclable « Tour du Lac-Saint-Jean »

Rapport des activités d'entretien 2019.

Fédération québécoise des municipalités

Report de la somme payable pour les services de la Sûreté du Québec. Les dates des versements sont reportées pour 2020.

MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Modification du schéma d'aménagement révisé (règlement 281-2018).

20- RAPPORTS DES COMITÉS

Travaux publics

M. Jean-Sébastien Allard résume la rencontre du 13 mai dernier. Il a été notamment discuté du développement résidentiel, des projets d'aqueduc et des travaux routiers 2020.

Corporation de développement

M<sup>me</sup> Nathalie Simard résume les rencontres tenues le 31 mars et 5 mai dernier. Il a été notamment discuté des baux aux entreprises de la Place publique, la planification du Marché public pour l'été 2020, de la COVID-19 et la suspension de certains projets.

Régie incendie

M<sup>me</sup> Claire Girard fait rapport des appels du mois d'avril. Aucun appel pour la caserne de Saint-Gédéon.

Jardin communautaire

M<sup>me</sup> Suzy Lessard fait rapport. Il a été notamment discuté de l'ouverture prévue samedi 6 juin, qu'il y a trois (3) inscriptions de faites et que certains travaux sont à compléter cette semaine.

Comité bibliothèque

M<sup>me</sup> Suzy Lessard fait rapport de la réunion du 29 mai dernier avec Réseau biblio au sujet de la COVID-19 et des mesures particulières en vue d'une réouverture.

## Comité d'embellissement

M<sup>me</sup> Suzy Lessard fait rapport. Le travail de préparation de la saison et des diverses plantations se continue par le comité.

### 21- ACCEPTATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET DÉBOURSÉS NO 2020-06

M. Pierre Boudreault fait rapport de l'analyse des comptes par le comité des finances et en recommande l'acceptation.

121-06-20

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M. Michel Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer et des déboursés no 2020-06 au montant de 423 093.51 \$ telle que préparée et d'en autoriser le paiement.

- Comptes à payer :	459 607.79 \$
- Déboursés :	19 450.16 \$
- Retenues :	
- Désert de Glace	(5 000.00 \$)
- Fêtes et festivals	(30 000.00 \$)
- Inter-Cité Construction	(20 784.35 \$)
- OMH	(180.09 \$)
TOTAL :	423 093.51 \$

### 22- ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-491 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-464

Ce point est reporté.

### 23- ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-492 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2018-465

Ce point est reporté.

### 24- ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-493 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2018-466

Ce point est reporté.

### 25- DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL – ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC TRAVAUX MAJEURS

Le directeur général résume le dossier. La municipalité a adressé à Hydro-Québec une demande qui vise l'alimentation de son nouveau quartier résidentiel.

Hydro-Québec a soumis à la municipalité une estimation ainsi qu'un projet d'entente pour travaux majeurs. Les travaux consistent en un prolongement de réseau en avant lot sur 78 mètres et en déplacement d'une ligne en arrière lot sur 388 mètres. L'estimation des coûts s'élèvent à 53 278 \$ avant taxes.

122-06-20

Il est proposé par M. Pierre Boudreault, appuyé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Dany Dallaire, directeur



général à signer l'entente avec Hydro-Québec pour l'alimentation du nouveau quartier résidentiel, au coût de 53 278 \$ avant taxes.

26- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PROGRAMME PIMDE – COUTURE JACQUELINE GAGNON

Ce point est reporté.

27- PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE SPÉCIALE POUR LES ENTREPRISES TOUCHÉES PAR LA COVID-19

Un projet visant la mise en place d'un programme d'aide financière spéciale aux entreprises de Saint-Gédéon est déposé.

123-06-20

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nathalie Simard, appuyée par M<sup>me</sup> Claire Girard, et résolu à l'unanimité des conseillers :

- D'approuver le programme d'aide financière spéciale pour les entreprises touchées par la COVID-19, lequel sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020 et qui prévoit le versement d'une aide spéciale d'un maximum de 3 500 \$ par demande;
- Qu'un enveloppe spéciale de 25 000 \$ soit réservée aux fins du programme;
- Qu'un montant de 25 000 \$ soit affecté au budget en provenance du surplus accumulé aux fins de financer le présent programme.

28- EMBAUCHE JOURNALIERS SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Ce point est reporté.

29- ACHAT DE LAMPES DE RUE

Ce point est reporté.

30- TRAVAUX DE RÉFECTION DE TROTTOIRS – CONTRAT DIVERS

Ce point est reporté.

31- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST – MARCHÉ PUBLIC DE SAINT-GÉDÉON

Ce point est reporté.

32- AFFAIRES NOUVELLES

A) Motion de félicitations

Le conseil aimerait adresser une motion de félicitations à l'égard de M<sup>me</sup> Nancy Bélanger qui a été honorée par la S.N.Q.

124-06-20

Il est proposé par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, appuyée par M. Jean-Sébastien Allard, et résolu à l'unanimité des conseillers de féliciter M<sup>me</sup> Nancy Bélanger qui a été élue bénévole de l'année par la S.N.Q. pour toute son implication et son travail au sein du comité de la Fête nationale de Saint-Gédéon durant de nombreuses années.

AJOURNEMENT

125-06-20

À 19 h 45, il est proposé par M<sup>me</sup> Claire Girard, appuyée par M<sup>me</sup> Suzy Lessard, et il est résolu à l'unanimité des conseillers d'ajourner la séance au lundi 15 juin 2020 à 19 h.

---

Émile Hudon  
Maire

---

Dany Dallaire  
Directeur général